



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 03 mars 2023

Opération de destruction de charbonnière illégale

Le jeudi 02 mars 2023, la Direction Départementale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF) avec l'appui de la Police Nationale, a procédé à la destruction d'une charbonnière illégale d'un volume de 40 m³, au lieu-dit Chaouéni à Mtsapéré commune de Mamoudzou. Cette action a été entreprise dans le cadre du plan d'actions de la Mission Inter-service de l'eau et de la nature de Mayotte (MISEN 976).

La DAAF rappelle que la pratique du charbonnage est strictement réglementée et que les contrevenants à la réglementation s'exposent à des poursuites au titre du Code forestier.

Contact presse :
Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 08
Courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr
Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr
Facebook : @Prefet976
Twitter : @Prefet976